



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA COOPÉRATIVE

Le laboratoire d'innovation publique
de la région académique Occitanie

Septembre 2023




**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDITORIAL

Après une phase de construction, qui a notamment consisté en sa création juridique et sa mise en route effective, une nouvelle phase s'ouvre pour la région académique Occitanie. Plus que jamais, la région académique est attachée à montrer concrètement la valeur ajoutée de son action au service de la jeunesse de notre région et, en tant qu'administration, à optimiser le portage des politiques publiques au bénéfice de ses usagers.

Pour outiller cette ambition, j'ai souhaité que la région académique Occitanie se dote d'un laboratoire d'innovation publique – La Coopérative – au service de l'ensemble des agents qui, dans les services déconcentrés des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des sports et jeux olympiques et paralympiques, exercent avec passion et engagement leurs fonctions au quotidien.

Cette dynamique d'amélioration continue du service, mais aussi d'évolution de nos modes managériaux, d'animation plus innovantes et de simplification de nos fonctionnements, qu'incarne La Coopérative s'inscrit dans le cadre des politiques prioritaires du Gouvernement, en particulier pour participer à l'accélération de la transformation de l'action publique et à l'attractivité de la fonction publique.

C'est pourquoi la Coopérative, portée par la région académique Occitanie au bénéfice du plus grand nombre, veut résolument inscrire son action dans des réseaux : à la fois territorial avec le laboratoire d'innovation publique de la Préfecture de région et d'autres structures partenaires (notamment du conseil régional), et national, en s'inscrivant dans la logique portée par le Lab 110 bis du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en lien avec la direction interministérielle à la transformation publique.

Pour venir en appui des politiques publiques portées par les services déconcentrés, La Coopérative met au coeur de ses valeurs la collaboration, le droit à l'erreur, l'innovation, la créativité, l'écoute, le respect et la transversalité.

Je suis convaincue que l'accompagnement offert aux services par La Coopérative permettra à chacun de mieux faire un pas de côté pour repenser nos modes d'action et redonner à tous un pouvoir d'agir.

Bref : La Coopérative est un bien commun, ouvert à tous, pour améliorer la conduite des missions dans notre administration territoriale déconcentrée.

Vous en êtes les bénéficiaires, alors soyez les bienvenus !



Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

SOMMAIRE

LA COOPÉRATIVE : le laboratoire d'innovation publique de la région académique Occitanie	5
Le projet de laboratoire s'articule autour de 3 axes	6
I - Présentation du projet de transformation	7
1 - Un contexte favorable en Occitanie	7
2 - Les besoins	9
3 - Objectifs et périmètre du projet	9
4 - Description des différentes actions pour la réalisation des objectifs	10
II - Indicateurs d'impact	13
III - Valeurs et activation	13
1 - Les valeurs de La Coopérative	13
2 - Comment activer La Coopérative ?	16
3 - Risques anticipés	17
4 - Présentation des conditions et des facteurs clés du succès	17
IV - Bénéfices attendus (autre que financiers)	18
V - Gouvernance	19
VI - Équipe de La Coopérative	20
VII - Caractère duplicable du projet	22
Annexes	23

LA COOPÉRATIVE : le laboratoire d'innovation publique de la Région académique Occitanie

La région académique Occitanie porte pour les agents publics, notamment ceux des services déconcentrés des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENJ, MESR, MSJOP), un Laboratoire d'innovation publique – dénommé « La Coopérative » – afin de faciliter l'émergence, la co-construction et l'expérimentation de projets d'innovation et de démarches de simplification.

Ce nouveau laboratoire est situé au sous-sol de l'Hôtel de Grave, au 5 rue de la Salle l'Évêque à Montpellier, au siège de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'objectif est d'impulser, en particulier au sein des services régionaux académiques, académiques et départementaux, une nouvelle culture de la transformation en vue d'une amélioration durable de l'action publique territoriale du MENJ, du MESR et du MSJOP. Pour parvenir à cet objectif, l'approche de « La Coopérative » vise à susciter des démarches de changement innovantes issues des responsables et des agents publics par un recours à des méthodologies collaboratives et participatives.

« La Coopérative » constitue le premier laboratoire d'innovation publique directement rattaché à une région académique, au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème des services déconcentrés du MENJ, du MESR et du MSJOP. Son action est inscrite à la fois dans le cadre de la communauté des labs d'innovation de l'éducation nationale (« Lab 110 bis »), dont il partage les principes, valeurs et règles de fonctionnement, et dans une dimension territoriale interministérielle en Occitanie, dans la mesure où il a été porté par la région académique Occitanie en collaboration avec la Préfecture de région.

« La Coopérative » veut créer de la valeur ajoutée au profit des services à partir de trois axes :

- **Incubation et Accélération de Projets:** Permettre l'émergence de projets innovants au sein des services déconcentrés implantés dans la région, en accompagnant les porteurs de projets avec de nouvelles méthodes (design, lean, etc.) ;
- **Innovation Managériale :** Expérimenter de nouveaux modes d'animation et de décision et développer la transversalité ;
- **Acculturation à l'Innovation :** Sensibiliser à la nécessité d'une culture commune aux agents publics des services déconcentrés du MENJ-MESR-MSJOP au travers notamment de formations, de visites et de rencontres avec des acteurs publics ou privés.

Ces trois axes seront déployés au sein des espaces du nouveau laboratoire situés à Montpellier, mais aussi dans le cadre d'une territorialisation des interventions de « La Coopérative ». En effet, une démarche d'« aller vers » sera impulsée dans le cadre d'un plan d'action – « La Coopérative hors les murs » - afin que les services administratifs éloignés du site montpellierain, notamment départementaux, puissent davantage s'approprier une culture d'innovation et bénéficier concrètement de son offre d'accompagnement.



Le projet de laboratoire s'articule autour de **3 axes**



INCUBATION ET ACCÉLÉRATION DE PROJETS

Permettre l'émergence de projets innovants au sein des services publics en accompagnant les porteurs de projets avec de nouvelles méthodes (design, lean, etc)

1



ACCULTURATION A L'INNOVATION

Sensibiliser et créer une culture commune pour les agents publics au travers de formations, de visites et de rencontres avec des acteurs publics ou privés

3



INNOVATION MANAGERIALE

Expérimenter de nouveaux modes d'animation et de décision et développer la transversalité

2

I - PRÉSENTATION DU PROJET DE TRANSFORMATION

1 - Contexte

Une dynamique régionale forte

Créée au 1er janvier 2016, la région académique Occitanie constitue une administration de mission, dédiée au pilotage et à la mise en cohérence, au sein du territoire régional, des politiques publiques stratégiques des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENJ, MESR, MSJOP) relevant des compétences attribuées aux recteurs de région.

Depuis le 1er janvier 2020, l'administration de région académique regroupe 10 services, qui comptent près de 600 personnes (dont environ 75% d'agents de catégorie A). Ces services régionaux ont été créés par regroupement de services académiques pré-existants mais aussi, en application de la logique initiée par la circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, par intégration au sein des services de personnels exerçant des missions « Jeunesse, Engagement et Sports » (DRAJES) et « Recherche et Innovation » (DRARI).

Ce contexte institutionnel relativement récent suppose un accompagnement collectif des équipes, notamment des responsables de service, au titre du pilotage et du management des services régionaux académiques systématiquement organisés en bi-sites. En effet, la région académique Occitanie a été conçue, de manière concertée, sur la base des principes fondateurs suivants :

- subsidiarité au service de la qualité : articulation entre les niveaux régional académique, académique, départemental et local, en préservant capacité de pilotage stratégique et aptitude à l'initiative en proximité ;
- optimisation, expertise, équilibre : logique de répartition équilibrée entre Montpellier et Toulouse, objectif de recherche de valeur ajoutée, afin que « le tout fasse plus que la somme des parties ».

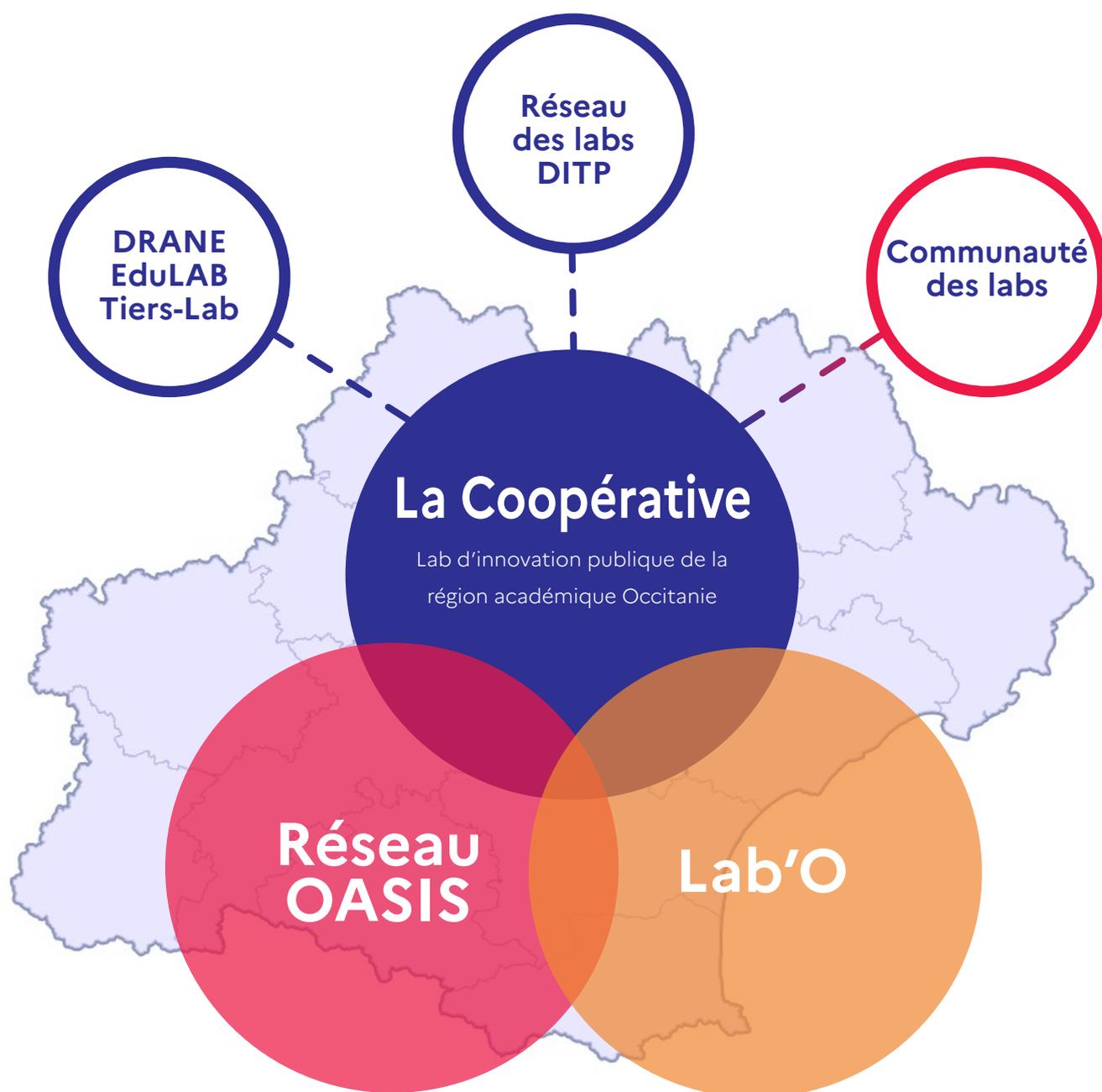
Dans ces conditions, les enjeux d'innovation et de transformation doivent être accompagnés d'une culture renouvelée, notamment au niveau régional, au profit d'un exercice amélioré et plus efficace des missions.

« La Coopérative », laboratoire ouvert sur des dynamiques innovantes et des méthodes participatives, constitue l'un des leviers fondamentaux d'amélioration et de simplification du service public au sein de l'administration déconcentrée relevant du MENJ, du MESR et du MSJOP.



Un écosystème local favorable à l'innovation

L'Occitanie est la deuxième région française pour la création de start-ups. Cette dynamique essaime dans la sphère publique, comme en témoigne l'existence du laboratoire d'innovation publique de la Préfecture de région (« Lab'O »). Il existe également des interactions régulières entre acteurs publics sur la question de la transformation publique au sein du réseau OASIS (Conseil régional, Conseils départementaux, Préfectures, Toulouse Métropole, Montpellier Métropole, DREETS).



2 - Les besoins

Les besoins auxquels « La Coopérative » souhaite répondre portent sur l'accompagnement au changement, la diffusion d'une culture de l'innovation et de la transformation publiques.

Qu'il s'agisse d'un accompagnement et d'une méthodologie déployés au sein du site de Montpellier comme « hors les murs », dans l'ensemble de la région, l'enjeu est de proposer un lieu ou des méthodes permettant de faire un « pas de côté » au bénéfice des équipes.

À compter du lancement du nouveau laboratoire, les cadres supérieurs et, le cas échéant avec leur accord, les agents des services, seront interrogés sur leurs attentes et besoins afin d'affiner l'offre de service.



3 - Objectifs et périmètre du projet

Objectifs généraux

- **Mettre en place un laboratoire d'innovation accessible au plus grand nombre**, afin de faciliter la mise en œuvre, l'accompagnement de projets dans un cadre de travail collaboratif et participatif ;
- **Proposer des ressources internes** et externes, des méthodologies de travail innovantes, différentes de celles pouvant être constatées dans l'organisation afin de s'ouvrir à des démarches expérimentales et innovantes ;
- **Permettre à chacun de s'approprier « La Coopérative » et de l'utiliser** afin de générer pour l'ensemble des agents publics une transformation organisationnelle, managériale et culturelle.

4 - Description des différentes actions pour la réalisation des objectifs

AXE 1



INCUBATION ET ACCÉLÉRATION DE PROJETS

Permettre l'émergence de projets innovants au sein des services publics en accompagnant les porteurs de projets avec de nouvelles méthodes (design, lean, etc).

● Irritants / état des lieux / diagnostic

Les agents relevant de la région académique Occitanie ont besoin d'un « tiers-lieu » pour renforcer le portage de projet et faire un « pas de côté » pour améliorer le service rendu.

● Offre de service

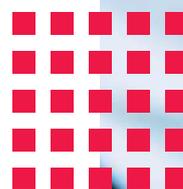
- Accompagner un projet dans tous ses cycles de vie : au lancement d'un projet pouvoir répondre à la question « Je ne sais pas comment m'y prendre ? » ;
- Recentrer un projet à un moment donné pour le redynamiser ou le réorienter ;
- Suivre le projet avant, pendant et après sa réalisation ;
- Laisser libre court à l'expérimentation et au test, tout en s'appuyant sur l'expertise et le conseil d'acteurs internes ou externes ;

● Résultats attendus

- Permettre le développement de projets, lever les freins aux prises d'initiatives et laisser le droit à l'erreur tout en laissant la main au chef de projet ;
- Mobiliser les agents dans les projets pour travailler et réfléchir autrement ;
- Produire des livrables à l'issue de l'accompagnement de projets.

● Indicateurs d'impact

- Nombre de projets accompagnés dans une année.



AXE 2



INNOVATION MANAGERIALE

Expérimenter de nouveaux modes d'animation et de décision et développer la transversalité

● Irritants / état des lieux / diagnostic

Les responsables relevant de la région académique Occitanie ont besoin de rompre leur isolement managérial et d'améliorer les dynamiques de cohésion et de collaboration au sein de leurs équipes et en transversalité.

● Offre de service

- Développer une culture projet ;
- Expérimenter de nouveaux modes d'animation du collectif et de décision ;
- Encourager l'indépendance et le pouvoir d'agir des collaborateurs, en passant d'une logique de contrôle à une logique d'autonomisation ;
- Mettre en place des groupes d'échange permettant de répondre à des problématiques au sein d'un groupe de pairs.

● Résultats attendus

- Décloisonner et développer la culture de la transversalité ;
- Débloquer les difficultés managériales ;
- Retrouver du sens au travail et développer la motivation

● Indicateurs d'impact

- Nombre de responsables participant



AXE 3 ACCULTURATION A L'INNOVATION

Sensibiliser et créer une culture commune pour les agents publics au travers de formations, de visites et de rencontres avec des acteurs publics ou privés.

● Irritants / état des lieux / diagnostic

Les agents relevant de la région académique Occitanie ont besoin d'une sensibilisation, régulière et de proximité, à des approches métiers créatives et horizontales.

● Offre de service

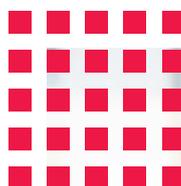
- Favoriser la pluridisciplinarité et le partage de connaissances, le cas échéant par l'intervention de spécialistes (en sciences comportementales par exemple) ;
- Mettre en place des événements, conférences, ateliers, workshops ;
- Sensibiliser aux nouvelles méthodes de travail et de design ;
- Développer un réseau d'ambassadeurs ;
- Intégrer l'essaimage dans l'offre de service.

● Résultats attendus

- Autonomie des agents ;
- Participation de chaque service régional.

● Indicateurs d'impact

Taux de fréquentation aux évènements proposés.



II - INDICATEURS D'IMPACT

Afin de mesurer concrètement l'apport du nouveau laboratoire pour les équipes de la région académique, comme des autres services, des indicateurs d'impact aussi bien financiers (retours sur investissement) que qualitatifs (production de livrables, taux d'utilisation, enquêtes de satisfaction, etc.) seront actualisés. Ces indicateurs sont préalablement détaillés pour chaque axe dans ce dossier.

III - VALEURS ET ACTIVATION

1 - Valeurs

Il est fondamental que les valeurs de « **LA COOPÉRATIVE** » soient partagées par tous



➤ Nous sommes tous capables d'innover, de créer, pas d'auto-censure

➤ Pas de jugement des idées, des propositions

➤ On a tous le droit à l'erreur

➤ On ne met pas les gens dans des cases

Au-delà de ces principes fondamentaux, il est important de définir ce qu'est « La Coopérative » et ce qu'elle n'est pas :

❖ « La Coopérative », c'est :

- ✓ **Un « bis-lieu »**
Il fait partie intégrante de la région académique mais promeut des méthodes de travail et de concertation alternatives.
- ✓ **Un écosystème apprenant**
les acteurs qui gravitent autour s'enrichissent mutuellement et nourrissent « La Coopérative » de leurs productions.
- ✓ **Un cadre neutre d'échanges horizontaux**
les échanges se font dans un esprit d'ouverture et de bienveillance, toutes les idées peuvent y être exprimées.
- ✓ **Un commun**
Tous les usagers et partenaires de « La Coopérative » sont à la fois dépositaires et bénéficiaires des ressources et des services de ce laboratoire d'innovation publique.

❖ « La Coopérative », ce n'est pas :

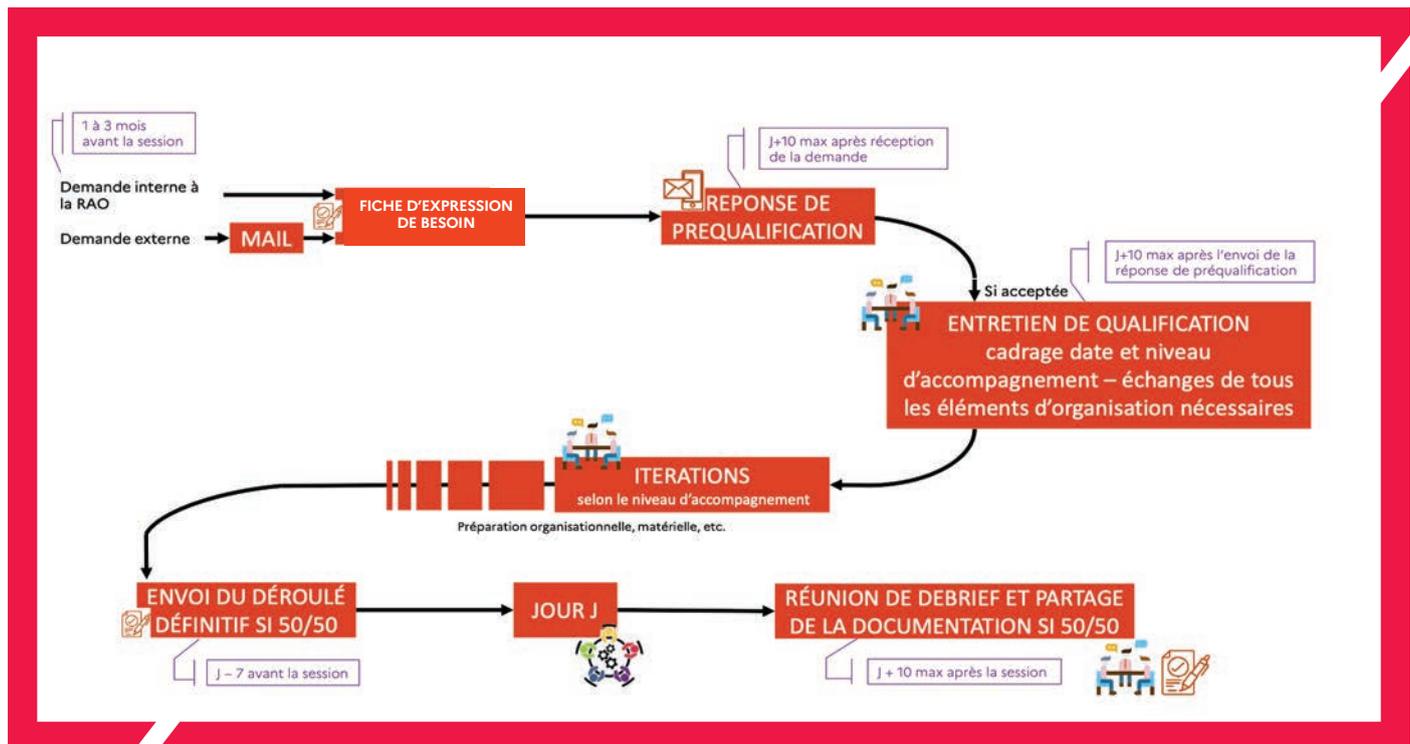
- ✗ **Un espace pour faire des réunions dans un cadre moderne** mais un ensemble de ressources facilitant le travail collaboratif ; une approche centrée sur les usagers.
- ✗ **Une vitrine dédiée exclusivement au numérique et aux nouvelles technologies**, les innovations sociales, organisationnelles, de services, etc. y ont également toute leur place.
- ✗ **Un objet figé répondant à une description unique**, mais une gamme de ressources et services (compétences, équipements, financements, etc.) en constante évolution.
- ✗ **Un « fablab », un laboratoire de recherches, un incubateur, un accélérateur de start-ups, un espace de co-working, etc. mais un peu tout ça à la fois.**

2 - Comment activer « La Coopérative » ?

Pour tout accompagnement par « La Coopérative », il convient de remplir une fiche d'expression des besoins. Celle-ci permet d'étudier la demande, de la pré-qualifier et de déterminer si une réponse favorable peut être apportée.

Il est notamment demandé que les sessions accueillies à «La Coopérative», qu'elles soient accompagnées ou réalisées en autonomie, comprennent un minimum de 50% de travail collaboratif et que le résultat attendu ne soit pas pré-défini.

SCHÉMA D'ACTIVATION DE LA COOPÉRATIVE



Offre « Activateur »

Niveaux d'accompagnements des projets

COUP DE POUCE	LE TUTO	50/50
<p>Vous organisez votre propre session de facilitation, vous êtes en maîtrise de votre déroulé OU vous organisez une session peu complexe et vous souhaitez simplement avoir quelques conseils.</p>	<p>Vous avez déjà conçu et animé des sessions collaboratives mais souhaitez bénéficier d'un appui complémentaire, être challengé ou tester de nouvelles méthodes</p>	<p>Vous débutez dans ce type d'exercice et vous souhaitez bénéficier de tout le cadrage de «La Coopérative». Ou bien le sujet que vous portez est complexe et même si vous avez un peu d'expérience dans la facilitation, vous avez besoin de soutien</p>
<p>NOMBRE DE RÉUNIONS DE TRAVAIL 1 entretien de qualification + 1 réunion de travail et 1 debrief</p>	<p>NOMBRE DE RÉUNIONS DE TRAVAIL 1 entretien de qualification + 1-3 réunion (s) de travail et 1 debrief</p>	<p>NOMBRE DE RÉUNIONS DE TRAVAIL (MIN) 1 entretien de qualification + jusqu'à 6 réunions de travail et 1 debrief</p>
<p>CONCEPTION DU DÉROULÉ</p> <ul style="list-style-type: none">• Revue de votre déroulé et recommandations• Partage de bonnes pratiques, idées, templates et références existantes• Partage de contacts si besoin	<p>CONCEPTION DU DÉROULÉ</p> <ul style="list-style-type: none">• Co-construction du déroulé en réunion• Aide à la production des supports d'atelier personnalisés	<p>CONCEPTION DU DÉROULÉ</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposition du déroulé par «La Coopérative» puis itérations avec vous• Production de supports d'ateliers personnalisés par l'équipe de «La Coopérative»
<p>ORGANISATION DE LA SESSION Vous</p>	<p>ORGANISATION DE LA SESSION Vous</p>	<p>ORGANISATION DE LA SESSION Invitations, ordres de mission, émargements, etc : vous</p>
<p>ANIMATION Vous</p>	<p>ANIMATION Vous Une présentation de «La Coopérative» est souhaitable en introduction</p>	<p>ANIMATION Co-animation avec brief des animateurs par «La Coopérative» ou animation complète par «La Coopérative»</p>
<p>DOCUMENTATION Vous</p>	<p>DOCUMENTATION Vous avec les conseils de «La Coopérative» si besoin</p>	<p>DOCUMENTATION Photos + relais Restitutions travaux et du compte-rendu : vous</p>

3 - Risques anticipés

- Manque d'organisation et de matériel
- Auto-censure des agents et donc utilisation moindre du laboratoire d'innovation publique
- Inadéquation entre l'offre de service et les besoins des usagers
- Personnel dédié insuffisant en cas d'absence pouvant mener à l'annulation de la prestation

4 - Facteurs clés du succès

« La Coopérative » a pour mission d'aider les équipes des services déconcentrés du MENJ, du MESR et du MSJOP et, plus largement les services de l'Etat, à faire un « pas de côté », grâce à de nouvelles postures, méthodes et outils de travail. Si la mise à disposition d'un espace physique aménagé peut constituer un élément facilitateur, elle n'est pas suffisante : réduire l'offre d'accompagnement du nouveau laboratoire à sa dimension de local physique est particulièrement réducteur, puisque les laboratoires, à condition d'être animés, ouverts et portés à haut niveau (« La Coopérative » est, à cet égard, directement rattachée au secrétaire général de région académique), sont de profonds leviers de transformation et d'innovation publics.

Les conditions du succès sont :

 Faire de la hiérarchie (en l'espèce, du secrétaire général de région académique et des secrétaires généraux des académies) des « sponsors » afin de libérer les initiatives des agents ;

 Mettre en place un pilotage de l'activité du nouveau laboratoire ;

 Travailler en étroite collaboration avec le réseau des Labs du ministère de l'Education nationale, mais aussi, au niveau territorial, avec le « Lab'O » porté par la Préfecture de région ;

 Alimenter une dynamique en s'ouvrant à la communauté régionale des laboratoires d'innovation (en s'articulant, par exemple, avec le laboratoire d'innovation du Conseil régional Occitanie) ;

 Avoir une communication / visibilité forte de ses actions et des projets accompagnés, sur le site de Montpellier comme « hors les murs » ;

 Ouvrir largement les offres « innovation managériale » et « acculturation à l'innovation » de « La Coopérative » aux services de l'Etat, au-delà des services déconcentrés du MENJ, du MESR et du MSJOP implantés dans le territoire régional ;

 Réinterroger les pratiques de « La Coopérative » au fil de son évolution : un laboratoire étant un projet innovant, les travaux usuels de planification ou d'évaluation de sa charge ne sont pas toujours pertinents ; les écarts constatés par rapport à la feuille de route prévisionnelle sont fréquents. En revanche, il est nécessaire d'assurer une structuration progressive des activités de « La Coopérative », tout en préservant une souplesse d'activation afin notamment de rester à l'écoute des besoins des services.

IV- BÉNÉFICES ATTENDUS (autres que financiers)

La création d'un laboratoire d'innovation publique à l'échelle de la région académique Occitanie se doit de permettre des améliorations durables, fondées sur le partage et la diffusion d'une culture de l'innovation et de la transformation publiques. Parmi les nombreux bénéfices attendus, peuvent être évoqués :

Un changement dans les pratiques des agents

Un accompagnement réussi des projets (vitrine des projets accompagnés, « projets-totems »)

Une appropriation du lieu « La Coopérative » s'inscrivant dans la démarche du « pas de côté »

Une participation active aux événements proposés

Une dynamique de réseau enrichie, notamment dans le cadre d'un « aller-vers » les services ;

Une production de livrables

Une amélioration de l'expérience usager

V - GOUVERNANCE

La gouvernance de « La Coopérative » sera organisée en deux étages :

- Gouvernance stratégique au sein du comité de liaison des secrétaires généraux (SGRA, SGA) se réunissant chaque semestre pour valider les orientations stratégiques et les projets à accompagner.
- Gouvernance opérationnelle assurée par un comité de projet qui pourra inclure des experts/ personnes ressources internes ou externes en vue de définir les modalités d'action et de construction opérationnelles des projets validés par le comité de pilotage.

Il convient d'allouer à « La Coopérative » un niveau d'autonomie suffisant afin de répondre aux enjeux d'exploration, de prise de risques et de réactivité attendus. Cela se traduit notamment par la nécessité de privilégier des chaînes de décision raccourcies et la possibilité de disposer de ressources activables rapidement (budget, matériel, capacité d'achat, etc.).



VI - ÉQUIPE

L'équipe de « La Coopérative » est composée d'un responsable en charge de son animation. Il a vocation à s'insérer dans un réseau d'acteurs, tant national que territorial, mutualisant leur expertise en matière d'innovation afin de maximiser la qualité de l'accompagnement pouvant être offerte aux services.

Dans certaines situations, des partenariats pourront permettre de faire intervenir des spécialistes. En effet, il est essentiel pour assurer certaines offres de pouvoir disposer de compétences spécifiques :

- **Design** : de services, de produits, de processus...
- **Coaching de projet** : accompagnement méthodologique et humain, orientation vers les ressources pertinentes voire appui à leur recherche, appui aux réflexions de fond, conseil et expertise ponctuels ;
- **Conception, organisation et animation** de sessions de travail collaboratif : production des déroulés et des supports, gestion d'outils collaboratifs, techniques de facilitation, aspects logistiques, etc. ;
- **Communication interne/externe et animation de communautés** : événementiel, production de supports de communication sous divers formats (site web, blog, média, etc.), graphisme, réseaux sociaux, etc. ;
- **Gestion opérationnelle** d'un espace le cas échéant : intendance, programmation ;
- **Connaissance et veille** sur l'innovation publique : politiques publiques, nouvelles technologies et numérique, « culture maker », innovation sociale, etc. ;
- **Gestion d'un projet d'innovation** : structuration de l'offre de services, processus de fonctionnement, recrutement, feuille de route, etc.

Par ailleurs, le recours à des expertises externes sera nécessaire, il permettra d'apporter une montée en compétences à l'équipe présente en phase d'amorçage.

Sessions de travail collaboratif



Ressources / expertises externes



Communication et animation



Co-construction durable



Les moyens

1. Une ressource humaine (1 ETP de catégorie A) a été recrutée pour être intégralement dédiée à l'animation de « La Coopérative ».
2. S'agissant des champs de fonctionnement mis à la disposition de « La Coopérative » pour ses activités, une convention d'occupation a été négociée avec le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour la mise à disposition et la prise en charge des frais liés à l'utilisation des locaux situés au 5 Rue de la Salle l'Évêque à Montpellier.
3. Des crédits de fonctionnement pourront être mis à disposition du responsable de « La Coopérative », en fonction des nécessités et des besoins objectifs du service.

Vos contacts



Magali Amouroux

Cheffe du Pôle "Pilotage des ressources et appui à la transformation" (PPRAT)

Adjointe au secrétaire général de la région académique (SGRA)

Pilote opérationnelle du laboratoire "La Coopérative"

magali.amouroux@region-academique-occitanie.fr

Tél. : 04 67 91 50 93



Pierre Blanchard

Chargé de mission «Innovation publique et accompagnement du changement» (PPRAT)

Responsable et animateur du laboratoire «La Coopérative»

lacooperative@region-academique-occitanie.fr

Tél. : 04 48 18 55 39



Carole Morelle

Secrétaire générale adjointe - Transformation, territoires, services transverses (Académie de Toulouse)

Référente académique, pour le site de Toulouse, du laboratoire «La Coopérative»

carole.morelle@ac-toulouse.fr

Tél. : 05 36 25 75 59

VII - CARACTÈRE DUPLICABLE DU PROJET

« La Coopérative » bénéficie d'un écosystème local favorable à l'innovation et donc à sa mise en place. Cette dynamique a vocation à bénéficier au plus grand nombre d'agents publics, la culture de l'innovation étant appréhendée comme un « bien commun » producteur d'externalités positives.

C'est donc un projet à caractère essentiellement duplicable : son offre de service, sa promotion de méthodes de travail alternatives et l'ensemble de ses valeurs visent à être diffusés et partagés au-delà de l'administration de la région académique Occitanie, des rectorats des deux académies et des directions départementales des services de l'Education nationale, dans une logique « d'aller vers ».

L'approche de « La Coopérative » est d'être fondamentalement ouverte aux partenaires institutionnels, notamment aux services implantés à Montpellier (ARS, DRAC, DRAAF, etc.), dans une recherche de complémentarité d'action avec le « Lab'O » davantage orienté vers les services de l'Etat en région implantés à Toulouse.

Cette double valence « ministérielle et interministérielle/territoriale », inédite à ce stade en France, conduit à faire de « La Coopérative » un levier de transformation adapté, tout en étant inséré dans l'ensemble des réseaux d'innovation publique, afin d'offrir une offre d'accompagnement de qualité aux services déconcentrés de l'Etat, notamment ceux du MENJ, du MESR et du MSJOP.

ANNEXES



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Toulouse, le - 1 JUIN 2023

Objet : Lettre d'intérêt et de soutien au projet de laboratoire d'innovation publique de la Région académique Occitanie.

Afin d'assurer la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement (PPG) et dans un souci d'amélioration continue de la performance du service public, la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) soutient fortement la diffusion de l'innovation publique.

Cette mission s'incarne concrètement dans le déploiement, dans les territoires, de laboratoires d'innovation publique.

La Région académique Occitanie travaille déjà étroitement avec le secrétariat général chargé des affaires régionales (SGAR) sur le pilotage des PPG et les projets de transformation publique accompagnés par le Lab'O.

Dans ce cadre interministériel, la rectrice de la région académique Occitanie porte activement un projet de laboratoire animé par un chargé de mission dédié à l'innovation publique qui est rattaché au secrétaire général de la région académique. Ce projet permettra aux agents publics, notamment des services déconcentrés de l'Education nationale, d'expérimenter et de mettre en œuvre des méthodes et projets innovants au plus près des besoins, des usagers et des territoires.

Ce projet de laboratoire s'organisera autour de trois axes visant chacun à ce que les agents, à commencer par les cadres de proximité et leurs équipes, s'approprient au mieux la démarche d'innovation publique :

- **Incubation et Accélération** afin de permettre l'émergence de projets innovants au sein des services publics en accompagnant les porteurs de projets avec de nouvelles méthodes ;
- **Participation** pour mieux favoriser l'émergence de projets innovants et transformants par l'usage d'outils et d'espaces de travail collaboratifs ;
- **Acculturation** afin de renforcer la culture commune des agents publics au travers de formations, de visites et de rencontres avec des acteurs publics ou privés.

Je me félicite de cette dynamique portée par le rectorat de région académique Occitanie, qui se concrétisera également par l'animation et la gestion d'espaces adaptés aux démarches d'innovation publique implantés à Montpellier.

Je souhaite également souligner la complémentarité fonctionnelle et géographique entre le Lab'O, porté par le SGAR, et ce nouveau projet de laboratoire d'innovation publique qui s'inscrira dans le réseau territorial des laboratoires fédérés par la DITP.

C'est pourquoi je soutiens pleinement, en ma qualité de Préfet de la région Occitanie, la réussite de ce projet de laboratoire.



Pierre-André DURAND
Préfet de la région Occitanie

CHARTE D'USAGE

Espaces d'innovation publique utilisés par le « Lab'O » (SGAR) et « La Coopérative » (SGRA)

« La Coopérative », nouveau laboratoire d'innovation publique porté par la Région académique Occitanie, est dédiée à l'expérimentation de nouvelles méthodes de travail et d'outils mis au service de tous les agents publics, notamment ceux des services déconcentrés des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche, souhaitant faire « un pas de côté » pour mettre en œuvre un projet innovant et favoriser la culture de la transformation publique. Il est situé au sous-sol de l'Hôtel de Grave, au 5 rue de la Salle l'Évêque à Montpellier, siège de la Direction régionale des affaires culturelles.

Animé par un chargé de mission rattaché au Secrétariat général de région académique (SGRA), « La Coopérative » s'inscrit pleinement dans l'action de la Direction interministérielle à la transformation publique (DITP), portée par le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR). Il a notamment vocation à intégrer le réseau interministériel des laboratoires d'innovation publique animé par la DITP, ainsi que le réseau ministériel du « Lab 110 » animé par le Secrétariat général des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A partir du 1^{er} octobre 2023, les espaces dédiés à l'innovation publique et situés au sous-sol de l'Hôtel de Grave seront formellement partagés entre les services selon la répartition suivante :

- Le SGRA disposera de quatre jours d'utilisation par semaine, pendant les périodes d'ouverture de l'Hôtel de Grave, afin de déployer les actions portées, depuis le site de Montpellier, par « La Coopérative » ;
- Le SGAR continuera à bénéficier, à raison d'un jour d'utilisation par semaine, en principe chaque jeudi, de ces espaces dans le cadre de l'action du « Lab'O » au bénéfice notamment des agents publics relevant de l'administration territoriale de l'Etat.

Les frais inhérents à l'utilisation de ces espaces par « La Coopérative » sont pris en charge par la région académique Occitanie. Lorsque ces espaces font l'objet, dans les conditions prévues par la présente charte, d'une utilisation par le « Lab'O », ces espaces sont mis à disposition gratuitement au bénéfice du SGAR. De même, si le SGRA sollicite le SGAR pour l'utilisation d'espaces affectés au « Lab'O » à Toulouse afin d'y déployer une action de « La Coopérative » – préalablement organisée entre les chargés de mission –, cette mise à disposition sera gratuite.

Le mobilier présent sur site à la date du 1^{er} octobre reste à l'inventaire du SGAR.

Par le respect de cette charte d'usage, qui entre en vigueur le 1^{er} octobre 2023, les signataires veulent s'assurer d'une coordination efficace et partenariale dans l'usage des locaux situés au sous-sol de l'Hôtel de Grave, siège de la DRAC, par les deux laboratoires d'innovation publique.

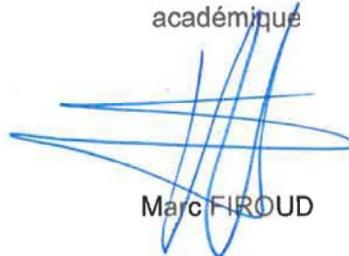
Fait à Montpellier et à Toulouse, le 08 septembre 2023

Le Secrétaire général pour les affaires
régionales PI



Laurent GANDRA-MORENO

Le Secrétaire général de région
académique



Marc FIROUD

Crédits photos

Couverture : master1305 sur Freepik - P3 : rawpixel.com sur Freepik - P5, P20 : iStockphoto - P2, P4, P7, P8, P15 : Freepik - P9 : Gautier Willaume - Fotolia.com - P10 : katemangostar sur Freepik - P14 : macrovector sur Freepik - P17 : master1305 sur Freepik - P18 : Michael Nivelet - Fotolia.com - P19 : gpointstudio sur Freepik



RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous suivre en ligne sur

https://x.com/RA_Occitanie

<https://www.linkedin.com/company/region-academique-occitanie/>



Sophie BÉJEAN
Rectrice de la région académique
Occitanie,
Rectrice de l'académie de
Montpellier
Chancelière des universités

**Région académique
Occitanie,**
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 47 00